



BIENVENUE AU CLUB D'EDUCATION CANINE DE LA REGION ANNECIENNE

Droit d'entrée (valable 10 ans)	70.00 €
Cotisation annuelle 2023 (année civile du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023)	120.00 €
2ème chien (50.00 €) €
Montant dû (payable en chèque ou en espèces) €
Inscription après le 1^{er} août 2023 :	
Droit d'entrée (valable 10 ans)	70.00 €
Cotisation annuelle 2024 (année civile du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024) €
+ Cotisation de 10.00 € par mois restants (1) €
Montant dû (payable en chèque ou en espèces) €

(1) En cas d'adhésion après le 1^{er} Août, cotisation réduite à 10€ par mois restant + cotisation annuelle de l'année suivante + droit d'entrée pour les nouveaux adhérents au club.

Photocopies des papiers à fournir OBLIGATOIREMENT

- Assurance Responsabilité Civile
- Carte de puce ou de tatouage (page I-CAD)
- Vaccins dont antirabique + toux de chenil OBLIGATOIRES
- Pour les chiens de 2^{ème} catégorie, fournir également la déclaration en mairie et le certificat de capacité.

LES REGLES D'OR DU CLUB

- 1** Je tiens mon chien en laisse sur l'ensemble des terrains du club
- 2** Je n'oublie pas mon matériel d'éducation : laisse, collier - pas de laisse télescopique
- 3** Mon chien est vacciné dont la toux de chenil et la rage
- 4** Les chiennes en chaleur ne sont pas admises au club durant cette période
- 5** Je ramasse les déjections de mon chien et mets le sac dans une poubelle
- 6** Mon chien a sa propre gamelle pour boire
- 7** Mon chien est vermifugé au moins 1 fois par trimestre
- 8** Les chiens blessés ou malades ne peuvent être admis en cours avant total rétablissement

LA COURTOISIE ET LE RESPECT DE TOUS DOIVENT RESTER UNE PRIORITE ABSOLUE !